



Favoriser l'accès à la vie sociale et culturelle des personnes en situation de handicap

Objectif d'intérêt général

Les volontaires en Service Civique mobilisés sur ce type de mission agissent pour faciliter et renforcer l'animation sociale, culturelle et citoyenne réalisée auprès et avec les personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse d'animation individuelle ou collective, les volontaires participent au développement du bien-être psycho-social des personnes accompagnées, favorisent les liens sociaux et intergénérationnels, renforcent l'impact des actions qui existent déjà, voire proposent de nouvelles formes de participation au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Activités principales (50%):

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, pour lesquelles le format collectif est peu adapté : lecture du journal, jeux de cartes et de sociétés, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
 - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire une espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Initier un travail de recueil des mémoires et des expériences de vie des personnes accompagnées et le valoriser au sein de l'établissement et / ou à l'extérieur.
- Renforcer les liens sociaux et familiaux des personnes accompagnées avec leurs proches : rédiger des lettres, réaliser de courtes vidéos, rédiger des brèves sur le blog de l'établissement, etc.

Activités secondaires (40%):

- En fonction du degré d'autonomie des volontaires et après une phase d'appropriation des procédures et des règles de l'établissement, organiser des sorties pour renforcer les liens avec l'extérieur :
 - Vie quotidienne : courses, coiffeur, restaurant, marché, etc.
 - Culturelles : musée, spectacle, théâtre, etc.
 - Promenades
- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En collaboration avec l'équipe salariée et / ou des bénévoles, organiser et co-animer des sessions de sensibilisation et de prévention en santé par des activités ludiques : nutrition, octobre rose, activités physiques, etc.
- Lutter contre l'isolement social et la fracture numérique en développant des ateliers autour des nouvelles technologies.

Activités exceptionnelles (10%):

• Créer de nouveaux outils au service de la lutte contre les préjugés et du maintien des liens sociaux entre les personnes accompagnées, les salariés et les familles : magazines ou blog de l'établissement, montage vidéo, reportage photo.

Lignes rouges :

- Accompagner les personnes accompagnées dans les actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, transfert, etc.
- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.